

PROCES VERBAL

Bureau Directeur Novembre 2014

Date	14/11/2014
Lieu	Tri-Nations
Présence	
Membre bureau	D.Dumas, L.Pichoud, A.Barbotin, P.Erbs
Invité	-
Absence	
Excusé	J-Y.Pattard
Non excusé	-

❖ Point financier

Entretien du président avec le responsable du compte en banque pour clarifier la situation et les « nouvelles » contraintes bancaires pour notre association.

La gestion de la trésorerie au plus près se poursuit près pour éviter les découverts qui nous mettraient dans une situation inconfortable.

❖ Attribution des terrains de rugby de Grenoble pour les Centaures

Confirmation par la mairie que l'équipe Séniors D2 des Centaures est prioritaire sur le stade Espagnac.

Ce n'est par contre par le cas de l'équipe Séniors réserve et des équipes jeunes : l'attribution des terrains se fait donc selon le timing des demandes et les rencontres qui tombent en parallèle.

Demande de disputer les matchs D2 au stade Lesdiguières: le stade est, pour le moment, non homologué pour autre chose que du Rugby.

L'homologation pour pratiquer d'autres sports sur ce stade est en cours entre la mairie et la préfecture mais aucune date prévisionnelle n'est donnée.

❖ Organisation des buvettes pour les matchs à domicile

D'ici la fin de l'année, une réunion interne sera planifiée par Luc Pichoud entre les bénévoles pour définir précisément l'organisation des buvettes sur le stade Espagnac (donc pour les rencontres en 2015 vu que le reste des rencontres à domicile fin 2014 aura lieu à Bachelard).

Rappel sur la loi en ce qui concerne la vente d'alcool en buvette : il faut faire une déclaration (demande en ligne possible) au moins 3 semaines avant les matchs pour que la buvette soit autorisée et dans la légalité.

❖ Projet 30 ans du club

Elodie Zarcone est responsable de ce projet et recherche des bénévoles pour participer à son organisation.

Une communication avec appel à bénévoles va être lancée sur ce projet.

Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320, agrément n° 38.90.064 du 15 janvier 1990. Affiliée à la Fédération Française de Football Américain et à l'European Federation of American Football (ex-EFL) depuis 1985.

« Les Centaures », le nom et le logo sont des modèles déposés, toute utilisation ou reproduction est strictement interdite.



FORT et DROIT

BP 121
38001 GRENOBLE CEDEX 1

contact@centaures-footus.com
www.centaures-footus.com

❖ **Communication**

Discussion en cours sur un éventuel partenariat avec Metrosports pour communiquer certaines informations du club: point suivi par Alexis Barbotin.
Pôle vidéo en cours de structuration avec projet de communiquer des vidéos Centaures.

❖ **Présentation des propositions merchandising**

Prise en compte des propositions de merchandising reçues pour les futures gammes Centaures :

- Dop
- Fan de mon club.com

Une dernière proposition (N'zone) doit arriver rapidement.
Le bureau statuera et fera son choix une fois cette proposition effectuée.

Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320, agrément n° 38.90.064 du 15 janvier 1990. Affiliée à la Fédération Française de Football Américain et à l'European Federation of American Football (ex-EFL) depuis 1985.

« Les Centaures », le nom et le logo sont des modèles déposés, toute utilisation ou reproduction est strictement interdite.